

MISE EN PLACE D'UN CONSEIL D'EDUCATION PARTENARIAL DU PNR DU GATINAIS

- **Objectifs stratégiques** : AT1 – Sensibiliser tous les publics aux enjeux liés au développement durable par l'information, l'éducation et la formation
- **Type d'action** : Sensibilisation, éducation
- **Localisation** : Parc naturel régional du Gâtinais français et Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais
- **Année de labellisation** : 2009



A – L'acteur et le projet

Les grandes lignes de l'action

Dans le cadre de leurs missions éducatives, le Parc naturel régional du Gâtinais français et la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais ont souhaité mettre en place un Conseil Éducation commun, groupe de travail consultatif et pluridisciplinaire, composé d'acteurs issus des sphères de l'éducation, de la documentation, de l'animation et de la recherche. Ce conseil aura pour vocation de mutualiser les expériences ainsi que développer et diversifier l'action éducative du territoire, en incitant à la mise en œuvre et à la coordination des projets sur le territoire.

Structure

- Nom : Parc naturel régional du Gâtinais français
- Type : Territoire géré par un syndicat mixte d'aménagement et de gestion (SMAG)
- Ressources humaines : L'équipe du Parc naturel régional est composée de 30 personnes.
- Mission : Il a pour mission de conjuguer préservation des patrimoines naturel et culturel, développement économique et social, aménagement du territoire et maintien de la qualité de vie. Le Parc bénéficie de la reconnaissance « Agenda 21 France » du Ministère de l'Ecologie depuis le 5 octobre 2011.
- Territoire : Territoire de 75 640 hectares composé de 69 communes : 36 en Essonne et 33 en Seine-et-Marne.
- Population : Environ 82 153 habitants.

Les objectifs opérationnels

Pour mener à bien le projet, il est nécessaire de :

- Développer la sensibilisation au développement durable, à la préservation des patrimoines naturels et culturels
- Développer l'éducation pour tous, l'accès aux savoirs et à la culture



B – Méthodologie et gestion du projet

Pilotage et suivi stratégiques

- Le « Conseil Education et Citoyenneté » (CEC) est co-animé par le Parc naturel régional du Gâtinais Français et la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, sous la présidence d'un membre du CEC. Il a bénéficié, à sa création, de la rédaction d'un « règlement intérieur » indiquant ses objectifs, son fonctionnement et la présentation de ses 20 premiers membres.
- Les échanges sont de plus en plus dématérialisés. Deux séances de rencontres annuelles sont au minimum maintenues : une en début d'année pour choisir les axes de travail prioritaires annuels, une en fin d'année pour faire le bilan des actions qui ont pu être menées. Chaque rencontre fait l'objet d'un compte-rendu, diffusé à l'ensemble du réseau. Des groupes de travail intermédiaires sur des sujets spécifiques sont parfois proposés en plus des échanges par téléphone ou mails.
- Le Conseil Éducation et Citoyenneté constitue un outil, un espace de concertation et d'échanges. Il n'a pas vocation à porter lui même un projet. En revanche, les projets que le PNR choisit de mettre en œuvre à la suite de ces temps d'échanges font, eux, l'objet d'un suivi par le PNR. A cet effet le Parc du Gâtinais utilise un logiciel dédié à l'évaluation, commun à 32 Parcs, et appelé EVA.

Portage opérationnel

- Le projet est porté par 2 personnes : 1 chargée de mission éducation au territoire au PNR et 1 coordonnateur de la Réserve
- Le temps consacré au CEC par la chargée de mission du PNR est d'environ 70h par an.

Partenariats mis en place

(Appartenant à une multitude de sphères)

Sphère	Partenaires
Éducation nationale	CPE, CP, IA-IPR 91 + EEDD91, IA-IPR 77, DAAC, IA-culture, enseignants, enseignement agricole, du territoire...
Documentation et médiation des connaissances	CDDP 77 et 91, CAUE77...
Structures locales, notamment associatives, en lien avec le secteur de l'animation ou accueillant du public	CPN, CNPMAI, ANVL, Chevêche 77...
Sciences / démarche d'investigation scientifique et expérimentation	Planète Sciences Île-de-France, Les Petits Débrouillards Île-de-France, Association A Fond la Science, LAMAP, Fondation Sciences Citoyennes...

Monde de la recherche	<p><u>sciences biologiques et écologiques</u> : Station d'écologie Forestière - Université • Paris Diderot</p> <p><u>sciences humaines et sociales / sciences de la communication / psychologie sociale de l'environnement</u> : Programme Vigie-Nature du Muséum national d'Histoire naturelle...</p> <p><u>sciences de l'éducation, prospective éducative</u> : Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (GREP), Cercle de recherche et d'action pédagogique (CRAP), Cercle de réflexion pour une éducation authentique (CREA), Groupe Français d'Éducation Nouvelle (GFEN), Institut National de Recherche pédagogique (INRP), Le Mieux-Apprendre, Centre de l'OCDE pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI)...</p>
Structures « engagées »	FNH, Union des Amis du Parc...
Pôles de ressources et/ou réseaux en lien avec le DD ou l'EEDD	Ekopolis, GRAINE IDF, ADF, REN, chargés de mission éducation des Parcs, ARENE IDF, ADEME, IRD, CAUE...
Naturalistes	NaturEssonne
Structures en lien avec la jeunesse, les sports et loisirs	Bases de loisirs, CDOS 91, CDSMR, un contact au Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, DDICS_DDJS 77, DDICS_DDJS 91 (ex-DDJS), Maison départementale des comités sportifs 91...
Autres structures « institutionnelles » franciliennes ou nationales	AEV, Seine-et-Marne Environnement, ENS91 ,CG 91 et 77, CRIF, ONF Fontainebleau, NATUREPARIF, Bergerie nationale, DRIAAF, SIARCE, AESN, syndicats ordures ménagères, CAUE, Chambres d'agriculture...
« Education populaire »	Fédération nationale laïque 77, CEMEA, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, Ligue de l'Enseignement 91, Foyers ruraux
Sur le Handicap	correspondant Handicap / académie de Créteil et académie de Versailles, prestataire local d'éducation nature (Profil Évasion..), MDPH91, MDPH77, BN...
Relais pour les publics adultes	Université du temps libre d'Evry, université inter-âges de Melun

Le conseil a évolué depuis en réseau d'une centaine de personnes ressources.

- **Rôles** : Chaque membre du réseau contribue à détecter les nouveaux enjeux pédagogiques sur le territoire, définir des modalités d'évaluation des projets, et propose des recommandations pour mettre en œuvre ou ré-orienter la stratégie éducative du Parc. Plus concrètement, le Conseil est notamment sollicité pour réfléchir à la formulation d'appels à projets thématiques (jardin, zones humides, forêt...) et pour analyser l'opportunité et la faisabilité d'outils pédagogiques pour le territoire.

Implication des essonniens

A la création de ce comité, 20 personnes ont été impliquées

Bilan, évaluation et valorisation

- Bilan : Des comptes-rendus de séances sont envoyés à chaque membre du Conseil afin que les personnes absentes soient tenues informées des réflexions et projets en cours.
- Critères d'évaluation : Il s'agit ici d'animer un réseau de partenaires et de s'appuyer sur leurs compétences pour contribuer aux projets que le Parc souhaite développer. Concernant ce réseau, on peut « évaluer » l'évolution des partenariats en considérant :
 - A) a minima les profils des partenaires. Cet indicateur n'est donc ni quantitatif ni qualitatif. Par contre il reflète des orientations/priorités. En effet, l'orientation annuelle des contacts varie en fonction des thèmes stratégiques prioritaires annuels de la mission Éducation.
 - B) le cas échéant, il pourra être intéressant de spécifier le **nombre de projets soumis aux partenaires par an**
- Valorisation : Une plaquette de présentations est envisagée. En revanche, aucune communication en externe a été faite.

C – Les grandes étapes de l’action

Grande étape	Processus de réalisation, méthodologie, outils utilisés	Moyens (techniques et financiers, humains)	Résultats / réalisations	Facteurs de succès ou d’échecs constatés	Effets imprévus (positifs ou négatifs)
Recherche de partenaires	<p>Consulter des personnes qui correspondraient au profil recherché</p> <p>Proposer de monter un groupe de partage et d’échange</p> <p>Mise en place d’un règlement intérieur</p> <p>Répartition des différents groupes de travail sur divers thèmes</p>	<p>Aucun moyen de financement</p> <p>2 personnes chargées de mettre en place ce comité (1 à la Réserve, et 1 au Parc)</p> <p>Réserve de biosphère : budget pour défrayer le trajet des professionnels lors des réunions</p>	<p>2 à 3 priorités ou projets du Parc suivis par an par le CEC</p> <p>Emergence de propositions de travail des membres du Conseil (ex : pour le développement des sciences participatives sur le territoire)</p>	<p>Monter un premier Conseil à partir d'une vingtaine d'acteurs a été décisif pour démultiplier les partenariats.</p> <p>Toutefois, ce Conseil a rapidement évolué en réseau car ce mode de fonctionnement est plus « ouvert » et plus adapté au travail de mutualisation et de réflexion attendu par le Parc auprès de ces personnes ressources.</p>	<p>Une année 2013 sans doute au ralentie pour 2 raisons : départ de la présidente du CEC fin 2012 (choix professionnel / reprise d'études)</p>

D – Pour plus d’informations

Contact

Marion LE QUERE

Mail : m.lequere@parc-gatinais-francais.fr

Tel : 01 64 98 73 93